

Intervention de Jean-Luc PERAT Débat d'Orientations Budgétaires Sport

Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente,
Chers Collègues,

Depuis quelques années maintenant, j'ai l'honneur et le plaisir d'intervenir sur le volet « sport » dans le cadre du débat d'orientations budgétaires du Département.

Je ne reprendrai pas l'ensemble des thématiques évoquées par Danièle THINON mais j'axerai mon propos plus particulièrement sur la section « investissement » et sur notre volonté de servir tous les Nordistes, sur notre volonté d'accompagner l'ensemble des Collectivités, l'ensemble des territoires nordistes dans la réalisation de leurs équipements sportifs, sur notre volonté de contribuer dans le cadre de ces réalisations au maintien et au développement de l'emploi sur notre Département en apportant une contribution financière significative.

Cette politique volontariste d'aide à l'investissement porte ses fruits depuis 2007 maintenant et je me réjouis d'avoir pu participer concrètement aux critères de sa mise en place.

Aujourd'hui, nous pouvons en être fiers et le mérite vous en revient, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, sans oublier Joycia VANCOILLIE, à l'origine de l'élaboration.

En 2009, nous avons contribué au financement de :

- 27 plateaux sportifs
- 1 couverture d'un plateau sportif
- 1 espace « rollers »
- 5 terrains synthétiques
- 4 constructions de salles
- 1 rénovation de piste BMX
- 1 construction de piste BMX

pour une aide concrète de 3.900.000 € de subventions accordées sur les projets présentés.

Malgré la crise, malgré l'étranglement des Collectivités par l'Etat, malgré les nombreux désengagements de l'Etat pour l'avenir et l'aménagement des territoires, nous avons décidé de maintenir cette politique volontariste au service des Nordistes pour la pratique du sport de compétition, du sport scolaire, du sport loisirs, du sport en famille partout et pour tous. Nous continuons à contribuer à l'aménagement de nos territoires avec des infrastructures sportives de qualité, adaptées aux besoins et répondant à des attentes fortes.

Nous sommes conscients, tous conscients quelque soit notre place dans cet hémicycle, que seules, les Communes, et plus particulièrement les plus petites, n'oseraient pas se lancer dans de telles initiatives de construction. Chacune d'entre elles, reconnaît au Département cette fidélité d'un partenariat exemplaire, dynamique aujourd'hui indispensable.

Des Communes, des Communautés de Communes se sont déjà engagées, d'autres sont prêtes à le faire et plus particulièrement celles qui n'ont rien ou peu. Pourquoi le font-elles ? Vous avez la réponse !

Vous avez souhaité Monsieur le Président, maintenir notre présence à leurs côtés car vous êtes soucieux de leur épanouissement.

Malgré la crise, malgré les difficultés financières, nous serons encore là en 2010 avec une enveloppe de 3 millions d'euros.

Mais on ne peut passer sous silence la volonté du gouvernement de remettre en « cause la clause de compétence générale ».

Vous imaginez, Chers Collègues, les risques, le coup d'arrêt que cela porterait aux différentes initiatives. Et nous savons tous ici par expérience que l'Etat serait bien incapable de trouver les moyens financiers pour compenser !

J'en veux pour preuve le FNDS (Fonds National pour le Développement Sportif) totalement absent voire méprisant sur les projets de proximité.

Pour nous, le bien-être des Nordistes est une préoccupation quotidienne.

Notre volonté de proximité, d'efficacité et de solidarité nous motive, nous incite à continuer à être présents pour encourager et accompagner les Communes et les Groupements de Communes entre 30 et 60 % pour construire et rénover les plateaux multisports, réaliser la construction de terrains de grands jeux en synthétique, contruire voire rénover 1 salle de sports dans les Communes rurales de moins de 5.000 habitants, réaliser des espaces de rollers et pistes de vélo-bicross.

En conclusion, le budget sport est en légère baisse.

Madame la Vice-Présidente a agi avec rigueur, avec logique tout en préservant l'essentiel c'est à dire la solidarité et la proximité.

Madame THINON a fait preuve d'innovation pour rester efficace avec une préoccupation majeure d'être au plus près des 600.000 licenciés, du million de pratiquants.

Vous avez une belle mission, Madame la Vice-Présidente, d'être au service et à l'écoute de tous, des plus jeunes aux plus âgés, des collégiens, des Associations, des Comités Départementaux, des Collectivités...

Nous vous faisons entièrement confiance et nous vous accordons notre crédit.

Je vous remercie.